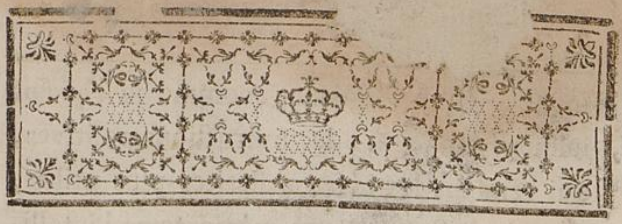

DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES DE LA FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Indice préliminaire sur les monnoies.

LE numéraire en circulation dans un pays, soit qu'on le considére comme une mesure légale, admise dans les échanges, soit qu'on l'envisage comme le résultat des avantages acquis par le commerce, présente plusieurs sujets de réflexion d'une grande importance, & qui sont tous étroitement liés à l'administration des finances : je les discuterai séparé-

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

ment, en y joignant, comme je l'ai fait jusques à présent, les instructions positives, qui rendent les idées abstraites plus utiles, & qui en facilitent en même tems l'intelligence. Je commencerai par faire connoître distinctement, le titre & le poids des monnoies de France: j'expliquerai en quoi consiste le bénéfice que fait le Souverain sur leur fabrication; & j'examinerai les avantages ou les inconvénients qui résultent de ce bénéfice, & de la cession que le Gouvernement François en a fait, si souvent, à des particuliers. Je m'arrêterai sur les effets des changements, qu'on pourroit apporter à la valeur intrinséque des especes, & j'indiquerai mon opinion sur les loix qui interdisent la fonte & l'exportation des monnoies nationales: je tâcherai d'apprécier ensuite, la somme du numéraire de la France, & son rapport avec le numéraire du reste de l'Europe: je fixerai l'attention sur le progrès naturel de cette partie des richesses, & sur les conséquences qui peuvent en résulter;

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

& je finirai, par rechercher, d'une maniere générale, quel eſt le degré d'intérêt qu'on doit mettre à l'abondance de l'or & de l'argent, & à l'accroiſſement du numéraire qui en eſt une ſuite naturelle.

Je ne négligerai rien pour remplir cette tâche avec clarté, & en même tems, avec briéveté : peut-être même, que ces deux conditions eſſentielles, ſont étroitement unies ; car les vérités ont comme un eſpace fixe & déterminé, & l'erreur ſeule ou les idées vagues, ont une circonférence indéfinie.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf